

HEROÏNE ET ALLAITEMENT

Par Profil supprimé Postée le 09/05/2011 16:43

J'ai pu lire que l'allaitement était possible même en cas de consommation d'héroïne. J'aimerais tout de même savoir à peu près combien d'heures après la prise d'héroïne le lait se retrouve "sobre" merci de me répondre au plus vite

Mise en ligne le 11/05/2011

Bonjour,

Tous les opiacés traversent la barrière placentaire. Cette dépendance in utero à l'héroïne rend le fœtus très vulnérable au syndrome de sevrage tant au cours de la grossesse qu'après la naissance. L'héroïne passe dans le lait maternel mais seulement à faible dose. Si la patiente consomme de faibles doses d'héroïne, que son statut sérologique le permet et qu'elle ne prend pas d'autres toxiques, l'allaitement n'est pas contre-indiqué.

Pour pouvoir vous apporter une réponse réellement adaptée à votre situation (nature de l'héroïne que vous prenez, rythme de vos consommations etc ...) nous aurions en fait besoin d'éléments plus précis. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le dossier relatif à la grossesse et aux addictions en cliquant sur le lien ci-dessous ou dans l'idéal joindre nos services au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7/7 de 8h à 2h) si vous souhaitez en échanger avec nous et ainsi obtenir des informations plus précises.

Cordialement

En savoir plus :

- Les effets de l'héroïne sur la grossesse